

Stratégie maritime atlantique (SMA)

Lettre d'information n°2 – novembre 2017



■ Avancées de la mise en œuvre de la Stratégie maritime atlantique

La conférence des parties prenantes atlantiques a eu lieu à Glasgow le 8 novembre. Elle portait plus particulièrement sur la priorité 4 du Plan d'action Atlantique, « Créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale ». L'occasion pour les différents acteurs de discuter de la mise en œuvre de la stratégie et d'envisager les perspectives. Des ateliers ont été conduits pour présenter les réalisations et bonnes pratiques, 6 initiatives d'excellence ont été récompensées (voir ci-dessous le projet MAREA), et une quarantaine d'exposants ont présenté leurs projets et les financements disponibles. Un séminaire a également permis aux autorités de gestion des FESI de réfléchir sur la contribution de ces fonds à la mise en œuvre du Plan d'action Atlantique.

Le groupe atlantique de haut niveau s'est réuni en amont de la conférence, le 7 novembre, pour aborder les questions liées au mécanisme d'assistance et les perspectives pour la mise en œuvre du Plan d'action Atlantique.

Le groupe stratégie atlantique se réunit le 4 décembre à Bruxelles pour analyser le calendrier d'une révision du Plan d'Action.

La prochaine conférence des parties prenantes aura lieu en 2018 en Espagne, la présidence espagnole faisant suite à celle du Royaume-Uni qui s'achève fin 2017.

⇒ Pour en savoir plus, contacter le Secrétariat général de la mer : sgmer@pm.gouv.fr

⇒ Pour suivre la Stratégie maritime atlantique sur twitter : <https://twitter.com/EUAtlantic>

■ La Stratégie maritime atlantique illustrée : le projet MAREA de gestion des risques côtiers



Le projet MAREA, financé dans le cadre du programme INTERREG POCTEFA, a été primé le 8 novembre dernier à Glasgow lors de la conférence des parties prenantes atlantiques dans la catégorie « Créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale ». Les partenaires de ce projet sont la Communauté d'Agglomération Pays Basque (FR), le Gouvernement Basque (ES), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (FR), le centre de recherche AZTI (ES), et l'entreprise Rivages Pro Tech (FR).

Paroles d'acteurs

Jean-Louis VALLS, directeur de la Communauté de Travail des Pyrénées, autorité de gestion du programme INTERREG VA POCTEFA 2014-2020, Pauline MERET, Chargée de mission Europe et coopération transfrontalière à la Communauté d'Agglomération Pays Basque et Caroline LUMMERT, coordinatrice scientifique du GIS Littoral Basque



Comment est né le projet MAREA (« Modélisation et Aide à la Décision face aux Risques côtiers en Euskal Atlantique ») ?

Pauline Meret et Caroline Lummert : « Le projet MAREA est issu des travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Littoral Basque, outil partenarial souple et transfrontalier, créé en 2013, réunissant les collectivités et les organismes scientifiques publics et privés de la côte basque franco-espagnole. Les membres du GIS Littoral Basque œuvrent collectivement pour construire et piloter des projets de recherche mettant en adéquation les besoins des collectivités de la côte basque en matière de gestion du littoral et les propositions de la communauté scientifique. Les pouvoirs publics font face à des problématiques environnementales de plus en plus complexes à gérer, notamment celles concernant les effets du recul du trait de côte et la remontée du niveau marin. Après les dégâts provoqués par les tempêtes des hivers 2010 et 2013, les collectivités de la côte basque ont souhaité améliorer leurs connaissances pour anticiper les effets des tempêtes et perfectionner les opérations de gestion de crise (mise en sécurité des personnes et des biens). Les membres institutionnels et scientifiques se sont alors coordonnés au travers des groupes de travail du GIS Littoral Basque : c'est ainsi que le projet MAREA a vu le jour. Le consortium MAREA, financé par des fonds POCTEFA, cherche à développer des outils numériques innovants prévoyant localement – à l'échelle des plages de la côte basque – les risques d'érosion et de submersion à l'approche d'une tempête. Ces nouvelles connaissances permettront également d'anticiper les effets du changement climatique sur le long terme. »

Comment le projet MAREA, et plus globalement le programme INTERREG POCTEFA, contribuent-ils à la Stratégie maritime atlantique de l'Union européenne ?

Jean-Louis Valls : « La remise du prix au projet MAREA souligne l'importance de rechercher des synergies entre les instruments de coopération communautaire qui servent différents espaces mais qui montrent une grande capacité de complémentarité. L'espace marin du programme de coopération Espagne-France-Andorre, dans ses deux versants espagnol et français, coïncide avec des espaces d'intérêt européen et surtout communautaire. En particulier, l'espace atlantique est à la base du développement des concessions de coopération de la DG Regio (transnationales et transfrontalières), et des stratégies régionales des bassins maritimes de la DG MARE (la stratégie atlantique). Par conséquent, il semble important que nous puissions au travers du POCTEFA, même humblement (les territoires de l'espace atlantique, à savoir les provinces espagnoles de Vizcaya et de Gipuzkoa et le département français des Pyrénées Atlantiques représentent 15% de la population totale du territoire éligible du POCTEFA), participer à l'association de ces stratégies à travers des projets concrets, comme c'est le cas du projet MAREA grâce au prix Atlantic Project. »

Quelles perspectives le prix « Atlantic Project » ouvre-t-il au projet et aux acteurs de la zone ?

Pauline Meret : « L'attribution de ce prix a permis aux cinq partenaires du projet de mieux connaître la stratégie atlantique européenne, son plan d'actions, son cadre institutionnel et de s'intégrer dans le « réseau atlantique », de prendre connaissance des projets et des bonnes pratiques réalisées sur le territoire de la façade atlantique et d'identifier les acteurs du territoire atlantique avec lesquels des collaborations pourraient être envisagées.

Par ailleurs, l'attribution de ce prix a permis de mettre en lumière le projet MAREA au niveau européen et de valoriser l'expertise du territoire de la Côte Basque en matière de recherche et de gestion des risques littoraux. »

⇒ Pour plus d'informations :

http://qislittoralbasque.eu/drupal/sites/default/files/QEB_ASPB/ASPB_divers/EUCC%20Biarritz%202016.pdf

■ Agenda des acteurs

- 📅 **Jusqu'au 31 décembre 2017 : appel à projets « Partenariat régional d'innovation en Bretagne – PIA » (PME)**
En savoir plus : <http://bretagne.directe.gouv.fr/Appel-a-projets-Partenariat-regional-d-innovation-en-Bretagne>
- 📅 **Jusqu'au 8 janvier 2018 : appel à projets FEAMP Hauts de France « Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris ».** En savoir plus : www.europe-en-nordpasdecals.eu/appel-a-projets-mesure-43-ports-de-peche-sites-de-debarquement-halles-de-criee-abris
- 📅 **Du 1^{er} février au 2 mai 2018 : 6^{ème} appel à projet INTERREG des 2 Mers**
En savoir plus : www.interreg2seas.eu/en/content/call-proposals
- 📅 **Prochains appels à projets INTERREG SUDOE** (« Compétitivité des PME », « Faible économie en carbone », « Lutte contre le changement climatique » pour le 3^{ème} appel à projets fin 2017/début 2018, « Recherche et innovation », « Environnement et efficacité de ressources » pour les 4^e et 5^e appels à projets, fin 2018 et début 2020) : www.interreg-sudoe.eu/fra/projets/appels-a-projets-suivants
- 📅 **Prochains appels à projets INTERREG France (Manche) Angleterre** (18 janvier, 20 mars, 6 septembre, 9 octobre 2018) : <https://interreg5a-fce.eu/fr/projets/comment-candidater/>
- 📅 **FEAMP : appel d'offre de 14,5 M€** afin de développer l'économie bleue dans l'Union européenne. Document officiel : https://ec.europa.eu/easme/sites/easme-site/files/call_for_prop2610.pdf et document de travail SGmer joint à la lettre n°2

■ Focus les travaux du Réseau transnational atlantique (RTA)



Le RTA rassemble les conseils économiques, sociaux et environnementaux (CES/CESER) ou leurs homologues des régions de la façade atlantique européenne. En septembre 2017, le RTA a publié un rapport sur des « Propositions sur les conditions de réussite de la mise en œuvre de la Stratégie atlantique », à partir de l'analyse de son appropriation par la société civile, dans la perspective de la révision à mi-parcours du Plan d'action atlantique ». Ce rapport fait un état des lieux de la mise en œuvre de la stratégie dans les territoires, en particulier grâce aux résultats d'une **consultation des**

acteurs locaux menée par les différents CES/CESER partenaires du RTA, de septembre 2016 à mars 2017. Celle-ci a permis d'identifier les réalisations ayant contribué à la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que les facteurs de réussite et points de blocages des projets mis en œuvre, y compris concernant la recherche de financement. Le rapport conclut à **l'enjeu phare de « positionner la Stratégie atlantique comme un cadre stratégique opérationnel et efficace de réflexion et d'action »**. Ceci passe par des actions visant à « raviver l'intérêt des acteurs de l'économie maritime pour la Stratégie atlantique », à renforcer la gouvernance afin de « dynamiser la mise en œuvre de la Stratégie atlantique, mais aussi de créer des synergies et générer des projets emblématiques à l'échelle atlantique ». Le rapport souligne aussi la nécessité d'assurer « une visibilité forte de la Stratégie atlantique au service de sa mise en œuvre ».

⇒ Cette étude est consultable en ligne : http://ceser.paysdelaloire.fr/images/20170926_Rapport_RTAVf.pdf

■ Liens

- Rapport des CESER de l'Atlantique « Innovation et économie maritime : un océan d'opportunités pour les régions de la façade atlantique française » : http://ceser.paysdelaloire.fr/images/etudes-publications/INTERREGIONAL/2017_innovation_et_economie_maritime_rapport.pdf
- Deux déclarations politiques de la Commission Arc Atlantique, l'une sur le Brexit, mettant en avant l'intérêt des territoires atlantiques pour la poursuite d'une bonne coopération post-Brexit, l'autre sur l'obligation de débarquement dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche (demande d'un moratoire) : <http://cpmr-atlantic.org/fr/non-classifiee/brexit-and-landing-obligation-in-the-cfp/6656/>

■ Pour en savoir plus

Site internet de la SMA : www.atlanticstrategy.eu/fr

Contact Groupe Stratégie Atlantique (gouvernance de la stratégie) : sgmer@pm.gouv.fr

Contact équipe d'assistance – unité nationale France : nationalunitfrance@atlanticstrategy.eu

Vous souhaitez nous adresser des informations pour une prochaine lettre d'information : claire.barthelemy@igt-itg.eu

S'abonner/se désabonner de la lettre d'information : claire.barthelemy@igt-itg.eu